



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 2 octobre 2023

Présidence : Monsieur Cédric Longchamp

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 26/2023 concernant l'arrêté d'imposition 2024,

DECIDE :

1. **d'adopter** l'arrêté d'imposition pour l'année 2024 tel que présenté par la Municipalité ;
2. **de fixer** la durée du nouvel arrêté d'imposition à un an, soit pour l'année 2024 ;
3. **d'autoriser** la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'Etat pour approbation.

Ainsi délibéré en séance du 2 octobre

Le président :


Cédric Longchamp



La secrétaire :


Laureen Pittet